

# Brienon-Bligny,

le

# MAG



**N°1** – JUIN 2026



## Infos pratiques

### Mairie

Tél : 03.86.56.09.40

Ouverte du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

### Police municipale

Tél : 06.07.39.41.94

Ouverte du lundi au vendredi

### Agence postale communale

Tél : 03.86.56.41.23

Ouverte lundi de 15h30 à 17h30, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h15 et de 15h30 à 17h30 et le samedi de 10h à 12h - Fermée le mercredi

### Médiathèque

Tél : 03.86.62.04.30

### Crèche

Tél : 03.86.35.02.40

### Déchèterie

Fermée le mardi

Ouverte le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h (horaires d'été)

Pour plus d'informations consultez le site [www.ville-Brienon.fr](http://www.ville-Brienon.fr)

## SOMMAIRE

<b>L'édito du maire .....</b>	<b>p. 3</b>
<b>Vie municipale .....</b>	<b>p. 4</b>
<b>Environnement et propreté .....</b>	<b>p. 10</b>
<b>Les travaux .....</b>	<b>p. 13</b>
<b>Vie économique .....</b>	<b>p. 15</b>
<b>Vie associative .....</b>	<b>p. 17</b>
<b>Communauté de communes .....</b>	<b>p. 20</b>
<b>Manifestations .....</b>	<b>p. 21</b>
<b>Tribunes politiques .....</b>	<b>p. 23</b>
<b>Calendrier des manifestations .....</b>	<b>p. 24</b>

# L'édito du maire



Chères habitantes, chers habitants de Brienon et de Bligny,

L'été approche à grands pas, synonyme de fin de cycle scolaire et d'organisation des vacances pour beaucoup de familles.

Notre collégiale est en travaux pour de longs mois encore et notre caserne de sapeurs pompiers doit être livrée à la fin du premier trimestre 2027 ; **des réalisations concrètes qui devenaient urgentes.**

Je sais aussi que rien n'est jamais parfait.

Il reste toujours des défis à relever et je suis certain que cette nouvelle équipe municipale saura porter ces projets dans le sens de l'intérêt général.

Mon parcours personnel s'est toujours appuyé sur une simple règle : **la valeur travail.** L'intégrité, l'égalité, l'éducation et la discipline sont les ingrédients indispensables afin de bâtir une société équilibrée, riche et diversifiée.

Notre ville doit permettre à chacun de pouvoir s'épanouir dans un cadre de vie embelli et agréable.

Les rouages en matière de gestion des politiques publiques sont tels, qu'ils sont un frein à notre volonté de réaliser rapidement des projets en 2026.

**Cette année sera donc celle d'une transition avec comme objectif majeur, la maîtrise des dépenses publiques.**

Aujourd'hui, je souhaite remercier l'ensemble du personnel communal pour le travail qu'il fournit au quotidien, et je me félicite de la transition effectuée.

Je tiens également à saluer le travail réalisé dans nos établissements scolaires, dans nos EHPAD... par des gens dévoués, professionnels et sympathiques.

Un petit "clin d'œil" aux nombreuses associations qui apportent de l'oxygène à notre ville tant dans les domaines sociaux, culturels que sportifs.

Je vous souhaite ainsi que toute l'équipe municipale un très bel été.

Et n'oubliez pas "être en vacances c'est n'avoir rien à faire et avoir toute la journée pour le faire"

Bonne lecture !

Eric COURSIMAULT  
Maire

# VIE MUNICIPALE

## Elections municipales

Aux termes des élections municipales de Mars 2026, les habitants de Brienon et Bligny ont voté ainsi :

- Liste "Nouvelle Impulsion" menée par Eric Coursimault : 47% (17 sièges)
- Liste "Rassemblement pour Brienon-Bligny" menée par Paul Nonat : 39,27% (5 sièges)
- Liste "Nous citoyens, notre avenir, des projets" menée par Mathieu Pautrat : 13,73% (1 siège)

Lors du premier conseil municipal de la mandature il a été décidé de réduire drastiquement le nombre d'élus indemnisés : au maire, à 5 adjoints et à une conseillère déléguée.

D'autre part et conformément à notre promesse de campagne qui avait été faite, les indemnités votées sont abaissées de 30% afin de permettre, prochainement, le financement du recrutement d'un second policier municipal pour notre ville.

Voici les missions des adjoints au maire :

- 1er adjoint : Marie Denombret, déléguée à l'urbanisme, au développement économique et touristique, à la forêt, à la petite enfance, à la vie scolaire et périscolaire, conseillère communautaire.
- 2ème adjoint : Bruno Blauvac, délégué aux travaux, à la mise en valeur du patrimoine historique et culturel, aux affaires sociales, au CCAS et aux seniors, conseiller communautaire.
- 3ème adjoint : Anaïs Blanchon, déléguée au cadre de vie, à l'environnement et à la communication, conseillère communautaire.
- 4ème adjoint : Jean-Remy Tori, délégué aux finances, conseiller communautaire.
- 5ème adjoint : Virginie Tonus, déléguée aux relations avec les associations, à la culture, à l'événementiel et au devoir de mémoire et Maire déléguée de Bligny-en-Othe.

La conseillère déléguée est Najat Berrichi, qui s'occupera des finances et des dossiers de demande de subventions à des organismes extérieurs.



**Election du maire, Eric Coursimault, au terme du premier conseil municipal de la mandature.**

# VIE MUNICIPALE



E. Coursimault  
Maire



M. Denombret  
1er adjoint



B. Blauvac  
2ème adjoint



A. Blanchon  
3ème adjoint



J.R Tori  
4ème adjoint

## *Conseillers communautaires*



V. TONUS  
5ème adjoint  
Maire déléguée de Bligny



J.D Viard



A. Da Costa



J.E Lhoste



N. Berrichi  
Conseillère déléguée  
aux finances



D. Cornou



C. Courtin



B. Waguet



C. Mongeard



S. Faglin



S. Fleuriot



F. Naceur



P. Nonat  
Conseiller communautaire



M. Bruggemans



E. Kaczmareck



E. Quesne



J.M Cavallaro



M. Pautrat

# VIE MUNICIPALE

## Communication officielle de la mairie

La nouvelle municipalité s'est engagée à transmettre les informations utiles aux habitants via plusieurs canaux :

- Par la reprise d'une publication papier tous les quatre mois : ce journal dont le nouveau nom a été choisi par les habitants eux-mêmes via un sondage sur la page Facebook de la commune. Celui-ci est distribué dans les boîtes aux lettres par les élus, l'occasion de faire des économies et d'être sur le terrain au plus près des habitants.
- Via sa page Facebook officielle Ville de Briennon-Bligny
- Via l'application Citywall à télécharger sur votre smartphone
- Via son site internet [www.ville-briennon.fr](http://www.ville-briennon.fr)
- Via le panneau lumineux présent au centre ville
- Par les permanences d'élus sur demande de rendez-vous soit en contactant la Mairie par téléphone ou par le lien sur le site de la commune
- Par l'onglet "Contactez-nous" présent sur la page d'accueil de notre site internet
- Par la mise à disposition d'une adresse mail dédiée : [communication@mairie-briennon.fr](mailto:communication@mairie-briennon.fr)

Les publications via les réseaux sociaux sur des pages individuelles ne feront l'objet d'aucun commentaire officielle et aucun post polémique ne fera l'objet d'une réponse.

## ZOOM SUR UN SERVICE : L'AGENCE POSTALE



**Cyndie PICART, responsable de l'agence postale communale.**

Service de proximité essentiel à la commune, l'agence postale communale est gérée depuis 2018 par Mme Cyndie Picart.

### Mes activités

J'assure au quotidien la gestion des activités postales (vente de timbres et des produits associés, réexpédition du courrier), financières (dépôts et retraits d'espèces dans la limite de 500 € par semaine) et téléphonique (la Poste mobile).

Je suis aussi médiatrice à l'accueil des services publics et j'aide les habitants à réaliser des démarches administratives en ligne (sur rendez-vous) : pré-demande pour les cartes d'identité, création d'une adresse mail...

### Ce que j'aime dans mon travail

J'apprécie le côté relationnel avec les usagers et les clients. C'est gratifiant de pouvoir rendre ce service qui ne cesse d'être indispensable au sein de notre société de plus en plus dématérialisée. Il faut être polyvalente afin d'accueillir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec les administrations et les organismes publics. Cela permet de créer, renforcer et développer un service public de proximité de qualité et un accompagnement personnalisé dans les démarches en ligne.

# VIE MUNICIPALE

## Le Pôle culturel Marie-Edmée Leclercq, un lieu ouvert à tous

Le Pôle culturel Marie-Edmée Leclercq est devenu un lieu important de la vie locale. Chaleureux et convivial, il accueille petits et grands autour de la lecture, des loisirs et des échanges. La médiathèque et la ludothèque proposent un large choix de livres et de jeux à emprunter pour trois semaines.



Les habitants peuvent aussi profiter de nombreuses animations tout au long de l'année : atelier cuisine, généalogie, crochet pour adultes et enfants, heure du conte, club de lecture ou encore soirée jeux de société.

Le prêt et les activités sont gratuits.

Le pôle culturel possède également une grainothèque, un espace d'échange de graines qui plaît beaucoup aux amateurs de jardinage. Grâce à toutes ces activités, le lieu favorise les rencontres et le partage entre les générations dans une ambiance simple et accueillante.

À l'extérieur, les visiteurs peuvent également découvrir un agréable jardin médiéval réalisé par la Société historique du Briennonnais (SHCB), avec le soutien financier d'Agir (Crédit Agricole) et de la commune.

Inspiré des jardins du Moyen Âge, cet espace met en valeur différentes plantes autrefois utilisées pour se soigner, cuisiner ou parfumer le quotidien.

Une fontaine, réalisée par un tailleur de pierre, vient compléter l'ensemble et apporte encore plus de charme à ce jardin paisible et authentique.

Dès les beaux jours, du mobilier extérieur complètera ce petit coin de verdure, qui invite à la promenade et à la découverte du patrimoine local.

### Horaires d'ouverture :

- mardi : 9h - 12h / 14h - 20h
- mercredi : 9h - 12h / 14h - 20h
- jeudi : 14h - 18h
- vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h
- samedi : 9h - 12h

Renseignements au 03 86 62 04 30 ou  
par mail : [bibliothequebrienon@wanadoo.fr](mailto:bibliothequebrienon@wanadoo.fr).



# VIE MUNICIPALE

## Le premier budget du mandat : entre continuité et nouveautés

Le premier budget de ce nouveau mandat a été voté le 23 avril.

Il s'équilibre en fonctionnement à 3 883 938,00 € et en investissement à 2 643 066,62 € €.

En investissement, la nouvelle municipalité continue les travaux engagés ou validés précédemment avec notamment la construction de la nouvelle caserne des pompiers, attendue depuis si longtemps, et dont les travaux ont, enfin, commencé.

Cet investissement important est porté par le SDIS de l'Yonne, mais la ville de Briennon y participe à hauteur de 30% (soit 375 000 € HT) et en apportant le terrain viabilisé. Les travaux s'étendront jusqu'en 2027.

De même, la rénovation des toitures des chapelles du chœur de la collégiale St Loup va se poursuivre jusqu'à l'année prochaine, avec, malheureusement, de mauvaises surprises qui vont alourdir la facture.

Afin de financer ces investissements très lourds, mais indispensables pour notre commune, le recours à l'emprunt sera indispensable.

Le soutien de la commune à la jeunesse reste entier avec des crédits fléchés pour les écoles et le centre de loisirs en fonctionnement comme en investissement. De même, le soutien financier aux associations a été maintenu, y compris pour les plus nouvelles d'entre elles.

Mais ce budget 2026 est aussi celui de la concrétisation d'une partie des promesses de campagne.

En premier lieu, les taux communaux d'impôts n'augmenteront pas en 2026, ainsi que s'y était engagé le Maire. Attention, toutefois, la ville ne maîtrise pas les éventuelles modifications des autres intervenants (Intercommunalité, Taxe GEMAPI, bases nationales, etc..), pour le calcul final. Ce budget prévoit également la création d'un nouveau poste de police municipal et l'étude de la remise en marche de l'éclairage public toute la nuit notamment.

## Bligny en Othe

Virginie TONUS a été élue maire déléguée de Bligny-en-Othe. Elle est à la disposition de la population pour échanger sur les différents sujets de la commune.

Les services techniques ont remis en état les panneaux d'affichages à côté de la Mairie, qui étaient dans un état pitoyable.

L'espace de jeux Pascal LECOLE a été nettoyé et désherbé et est prêt à accueillir les enfants pour cet été. Des travaux sur la corde de la cloche de l'église ont eu lieu.

Un nouveau panneau d'entrée de ville a été installé.



# VIE MUNICIPALE



## Centre de loisirs

53 enfants de 3 à 12 ans ont pu profiter des activités du centre de loisirs pendant les vacances d'avril. Au programme, la découverte de l'espace pour les plus jeunes, avec une sortie au planétarium de Mailly-le-Château, et pour les plus grands une découverte de la faune et de la flore qui nous entoure.

Les inscriptions pour les vacances d'été ouvriront le 1<sup>er</sup> juin auprès de la directrice du centre ou via le portail famille. Un mini-camp commun avec le centre de loisirs du Valravillon sera organisé la dernière semaine de juillet : une semaine à bord d'une péniche sur le canal du Nivernais. Dépaysement garanti !

Les autres enfants ne seront pas oubliés avec un programme riche en sorties et activités en tous genre. Les plus jeunes seront les premiers à mettre en œuvre le projet centr'aère (projet national pour la prise en compte des questions environnementales et de développement durable dans les centres de loisirs) avec des expériences scientifiques, la découverte du cycle de l'eau et de la biodiversité et une sensibilisation au tri des déchets. Les plus de 6 ans s'intéresseront à l'art sous toutes ses formes avec une initiation au breakdance, à la sculpture, au graff avec un projet dans la cour de l'école Gibault... Plusieurs sorties seront également proposées : Festi'coccinelle, Yonne Tour Sport...

## Inscriptions à la cantine et au centre pour l'année 2026-2027

Petit rappel pour tous ceux qui n'auraient pas encore inscrit leur(s) enfant(s) pour la cantine ou le centre de loisirs pour l'année scolaire 2026-2027 : vous avez jusqu'au 19 juin pour remettre en mairie le dossier complet (dossier administratif, fiche de réservation et justificatifs). Le dossier est disponible sur le portail famille, sur le site internet de la ville et sur simple demande en mairie. L'inscription est obligatoire même si votre enfant est déjà inscrit à ces services en 2025-2026. Les tarifs n'ont pas changé.



## Départ à la retraite

Elle était le premier visage que croisaient les visiteurs en arrivant à la mairie. Mme Lydia Fiévée est partie à la retraite le 1<sup>er</sup> avril. Arrivée à la mairie en 2015, elle a toujours occupé ce poste d'agent d'accueil, recevant et orientant les administrés. Ses collègues et les habitants de Briennon retiendront d'elle sa bonne humeur constante.

Nous souhaitons à Mme Fiévée une retraite pleine de projets, de voyages et de moments partagés avec sa famille et ses amis. Elle est remplacée à son poste par Mme Flavy Michas.

# PROPRETE ET ENVIRONNEMENT

**L'environnement dans lequel nous vivons est essentiel pour s'épanouir dans les meilleures conditions.**

Il reflète également **l'image de notre commune.**

Aussi, nous tenons à vous rappeler les principales règles à respecter pour mieux vivre ensemble à Brienon-Bligny.

## **-I- Ordures ménagères et tri sélectif**

Il est demandé aux habitants de sortir leurs poubelles **au plus tôt** la veille des jours de ramassage, à savoir :

- le dimanche soir pour les poubelles jaunes qui sont relevées le lundi matin
- le mardi soir pour les poubelles noires qui sont relevées le mercredi matin

*Les calendriers de collecte sont disponibles en mairie ou auprès de la communauté de communes.*

Il est demandé d'utiliser des bacs rigides et de cesser de mettre les sacs à même le sol.

Pour les habitants du centre ville ne disposant pas de bacs, il est demandé d'utiliser des sacs de 30 litres à déposer dans les abri-bacs collectifs. Aucun dépôt au pied de ces derniers n'est autorisé.

Pour les locataires dont les propriétaires disposent d'une cour, ils doivent leur mettre un bac rigide à disposition.

Pour des raisons évidentes de salubrité publique, de prolifération de rongeurs et d'insectes, mais également par respect de votre voisinage, la situation actuelle ne peut plus durer.

Voir des sacs poubelles sur le trottoir le lendemain même des jours de collecte n'est plus admissible!

***Tout dépôt de sacs en dehors des jours de collecte fait encourir une contravention de 68 €uros par sac abandonné.***

## **-II- Déjections canines et animaux à tenir en laisse**

Malgré l'installation de plusieurs poubelles spécifiques avec mises à disposition de sacs, certains n'ont encore pas le courage de ramasser les excréments de leurs animaux.

D'autre part, les animaux doivent être tenus en laisse.

***Toute déjection non ramassée fait encourir une contravention de 35 €uros.***

## **-III- Mégot de cigarette**

Sur la voir publique, dans les parcs... nos rues ne sont pas des poubelles et il n'est quand même pas compliqué pour chaque fumeur de disposer d'une boîte pour ses mégots au lieu de les jeter à terre.

***Tout mégot de cigarette jeté au sol fait encourir une contravention de 68 €uros.***

## **-IV- Déchetterie et dépôt sauvage**

Nous disposons d'une déchetterie sur la commune de Brienon avec des horaires accessibles à tous.

Nous demandons aux utilisateurs de bien vouloir vérifier leurs chargements et de ramasser d'éventuels envols sur la voie publique lors du trajet menant à la déchetterie.

***Tout dépôt sauvage sur la voie publique fait encourir une contravention de 68 €uros pouvant être plus élevée selon le dépôt.***

# PROPRETE ET ENVIRONNEMENT

## -V- Bennes à verre et à textile

La communauté de communes a installé sur notre territoire différentes bennes à verre et une benne à textile sur le parking du stade que nous vous demandons d'utiliser **UNIQUEMENT** à cet effet.

## -VI- Respect du mobilier et du fleurissement

Du mobilier est mis à disposition au sein de la commune.

Les services techniques travaillent au fleurissement chaque année.

Nous vous demandons de bien vouloir respecter leur travail.

Les dégradations de matériel sont inacceptables, le mobilier et le fleurissement sont payés par vos impôts!

C'est ensemble que nous arriverons à avoir une commune propre et agréable à vivre pour tous.

Nous comptons sur les efforts de chacun et restons très vigilants sur le respect de ces règles que nous rappelons ici.

**Merci à tous de votre coopération pour mieux vivre ensemble à Briennon-Bligny!**

**VOUS EN AVEZ MARRE ?**



**NOUS AUSSI ! ! ! !**

Si vous rencontrez des difficultés dans la mise en place de ces mesures veuillez en informer la mairie afin de trouver une solution ensemble.

**À compter du 1er Septembre 2026 une TOLERANCE ZERO sera appliquée !**

# PROPRETE ET ENVIRONNEMENT

## ESPACE SANS TABAC



Depuis le 1er juillet 2025, dans de nombreux lieux extérieurs, tels que les parcs, jardins publics, plages, et zones d'attente des transports collectifs, il est interdit de fumer.

Cette réglementation vise à **protéger les enfants et les familles**, ainsi que à **réduire l'exposition au tabagisme passif et à la pollution urbaine**.

Les collectivités locales doivent mettre en œuvre ces nouvelles interdictions et afficher des panneaux de signalétique spécifiques.

Les périmètres d'interdiction sont définis à 10 mètres autour des établissements accueillant des mineurs, des bibliothèques, et des équipements sportifs.

Cette mesure est un tournant majeur dans la politique de santé publique française, visant à créer une "génération sans tabac" d'ici 2032.

Ainsi, nos écoles, collège et autres équipements sportifs sont ainsi devenus de espaces sans tabac.



## CIMETIERE DE BRIENON

Au lendemain des élections municipales, les bénévoles qui avaient suspendus leur action suite à un désaccord avec l'ancienne municipalité, ont repris le travail au cimetière et ont planté un nouvel arbre : un savonnier. Celui-ci s'ajoute à plusieurs arbres déjà plantés dans le cadre de la végétalisation du cimetière.

Si les **services techniques s'occupent de la tonte des allées**, les **bénévoles**, qui ne sont maintenant plus que deux, **continuent leur travail d'informatisation du cimetière, d'entretien des tombes spéciales**. Ils viennent également de rénover les deux bancs présents sur place.

Le **projet d'agrandissement n'a pas encore pu reprendre** malgré l'arrêt de la grève des hydrogéologues qui a duré plusieurs années.

## SACS JAUNES

Le saviez-vous?

Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer en Mairie, vous pouvez récupérer des sacs jaunes auprès de la Maison du Terroir, Place Emile Blondeau.

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00 ainsi que le samedi de 10h à 12h15.



# LES TRAVAUX

## Collégiale Saint-Loup

Débutés fin 2025, les travaux de rénovation de la Collégiale Saint-Loup apportent leurs lots de surprises. D'imposants échafaudages ont été installés autour de l'édifice, obligeant la fermeture de la Rue Delattre pendant la durée du chantier.

Ils doivent durer 16 mois et consistent en la réfection de la charpente et des toitures côté est de l'édifice.

Financé à 80%, notamment par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Actuelles) et l'Etat, le chantier a également bénéficié d'un legs de 100.000 €uros d'une habitante de Briennon.

Classée au titre des monuments historiques, la collégiale regorge de trésors cachés et d'une histoire parfois méconnue.

Pendant ces travaux, il a malheureusement été relevé différents points inquiétants.

Des travaux supplémentaires sont ainsi à prévoir pour certaines poutres qu'ils faudra remplacer occasionnant un avenant d'environ 280.000€. Des réparations sur les voutes dûes à l'affaissement des toitures sont également à prévoir.



## Camping de l'Île Saint-Martin

Le site de l'ancien camping, situé Route d'Auxerre, fait peau neuve.

Depuis avril les agents des services techniques se sont attelés à sa réfection : plomberie des sanitaires, électricité, entretien des espaces verts et plantation, remise en état de la balançoire, du banc et de l'espace pique-nique, nettoyage du mini-golf et réfection totale de l'espace bar à l'accueil... Les éléments du mini-golf ont été recollés, il ne restera plus qu'à les repeindre ultérieurement.

Le lieu accueillera plusieurs événements festifs et conviviaux dans l'année. Entièrement clôturé, situé à l'extérieur de la ville, végétalisé et ombragé, disposant d'un parking et de sanitaires, il est idéal pour l'organisation de manifestations.

La première sera la fête de l'été le 20 Juin 2026 avec un marché semi-nocturne, des jeux pour les enfants et une soirée musicale année 80 à aujourd'hui.

Anim'en Air investira le lieu une semaine en août pour y proposer un grand parc gonflable.

Le centre de loisirs se réjouit de pouvoir utiliser le site en Juillet et d'y proposer plusieurs animations pour les enfants.

D'autres idées sont déjà en réflexion pour l'année prochaine.

N'oublions pas les deux clubs de pétanque situés juste à côté du camping, le parc de l'Île Saint-Martin et son parcours de santé, l'Armançon... Un lieu propice à la détente et à l'amusement qui ne demandait qu'à revivre et être mis en valeur !

# LES TRAVAUX

## Caserne des pompiers



Attendus de longue date, tant par les habitants que par les sapeurs-pompiers, les travaux de construction de la nouvelle caserne ont débuté en Mars 2026. Porté par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), le projet répond à un besoin réel d'avoir un équipement récent, plus grand et mieux situé. La commune a participé à hauteur d'environ 300.000 €uros pour que cette future caserne voit le jour. La fin des travaux est prévu au premier semestre 2027.

## Enfouissement Avenue Joséphine Normand

Débutés avant l'été 2025, les travaux d'enfouissement de l'Avenue Joséphine Normand et de la Rue Marcellin Parigot sont toujours en cours. Après plusieurs mois plus ou moins compliqués à vivre selon les quartiers de la ville, le trafic a repris normalement fin 2025. L'enfouissement du réseau fibre et le retrait des anciens poteaux en béton ont eu lieu en Mai 2026.

Le département devra prochainement procéder à la réfection de l'Avenue Joséphine Normand .



## Bligny va retrouver sa cloche



La cloche de Bligny est en passe de retrouver sa voix avec la pose par les habitants d'une corde en chanvre polyester (spéciale pour milieu humide).

Cette cloche de 1891, fondue à Montargis, était muette depuis une bonne paire d'année, faute de corde en état.

Des petits travaux de renfort ainsi que le remplacement d'une pièce en cuir étant nécessaires, la cloche a pour le moment fonctionné seulement le temps d'un essai.

Une partie du mécanisme a été démontée pour ne rien endommager et elle restera par sécurité au repos encore quelques temps.

Bientôt, Louise-Alexandrine, puisque c'est son nom de baptême, pourra à nouveau tinter pour les moments importants de la vie de Bligny.

# VIE ECONOMIQUE

## ZOOM sur : PATRICE COIFFURE



Patrice Vedrine a pris la succession du Salon de coiffure Knoblock le 7 novembre 1979.

Très vite il a su, par son talent et sa disponibilité, s'imposer comme une figure locale et une référence pour les coupes dans un contexte pourtant concurrentiel à l'époque avec pas moins de 4 à 5 salons sur Briennon. " Mais jusqu'à ces dernières années, nous avons tous bien travaillé, c'était encore une époque où avant chaque événement familial ou fêtes, on passait chez le coiffeur ! Il a fallu s'adapter aux modes, aux changements, aux nouveautés dans les produits ".

Très impliqué dans la formation, Patrice garde un pied dans la profession malgré la retraite puisqu'il reste jury d'examens pour les nouveaux diplômés et membre du syndicat de la coiffure de l'Yonne.

" Le salon n'a pas trouvé repreneur et je regretterai ma clientèle restée fidèle jusqu'au bout, je reste Briennonnais jusqu'en septembre puis je rejoindrai Dijon dont je suis originaire".

Nous vous regretterons aussi Patrice mais c'est pour vous une retraite bien méritée!

## Nouveaux commerçants :

### TANIT FOOD



Arrivés début 2026, les commerçants proposent une street food au 66 Grande Rue.

Aux burgers et tacos s'ajoutent une carte de pizzas.

Ils ont repris le restaurant après les époux Cresson qui ont tenus jusqu'à leurs retraites la pizzeria "La Briennonnaise", et de Sophie qui avait tenté l'aventure de faire perdurer l'esprit de "La Briennonnaise". En vain...

Téléphone : 03.86.62.09.08

# VIE ECONOMIQUE

## Red & Black, restaurant



Il est des endroits où la **convivialité** côtoie la **passion du métier**.

C'est clairement le cas chez Dominique au Red & Black ; des **anecdotes** sur l'élaboration des futurs plats de la carte aux **sourires partagés** entre entrée et plat de résistance ; on se sent **aussi bien qu'à la maison**, avec un **très bon repas** en prime.

Cet endroit fait partie des adresses à retenir avec formule du midi abordable et une carte étoffée le week-end.

📍 RV au 1 bis rue du bois Guérin.

☎️ 06 44 99 50 83

**De nombreux locaux sont disponibles au centre-ville et des terrains en zone industrielle. La mairie peut vous accompagner dans votre projet d'installation sur notre commune. N'hésitez pas à la solliciter!**

## Nouveaux commerçants sur le marché



Souhaitant relancer le marché hebdomadaire dominical, nous avons œuvré à la recherche de nouveaux commerçants.

Nous avons le plaisir d'accueillir le **ROTI-TRUCK**, présent tous les 15 jours pour vous proposer poulets rôtis, andouillettes et pommes de terre.

En alternance, la **Crêpe Volante** s'installe un dimanche sur deux et vous régale avec ses galettes garnies et ses crêpes sucrées.

Un **vendeur de charcuteries et de boudin noir** réalisé sur place s'est lui aussi installé.

Ces commerçants viennent rejoindre les vendeurs de lapins, fromages, fruits et légumes et miels.

Nous sommes en pourparlers avec plusieurs autres commerçants intéressés pour nous rejoindre.

Nous remercions l'ensemble de ces vendeurs pour leur présences et les Brienonnais qui sont de plus en plus nombreux au rendez-vous.

Nous travaillons actuellement à un programme d'animations pour faire vivre ce marché en toute saison.

Conscient de l'état intérieur de la Hall, nous réfléchissons à un rafraichissement complet du lieu afin de pouvoir y accueillir des commerçants dans les meilleures conditions.

# VIE ASSOCIATIVE

## AG FIGHT CLUB MMA

La MMA ou arts martiaux mixtes est une discipline qui demande à l'instar de beaucoup d'autres sports de combats, une discipline aussi bien dans l'apprentissage physique que mental.

Chez Alex, le cours est saisissant de fraternité et de respect. Les pratiquants travaillent dur mais dans une ambiance décontractée entre la playlist collective et les rigolades qui ponctuent les nouveaux gestes techniques, séances de sparring et l'entraînement.

Rendez-vous au dojo du gymnase les lundis et mercredis à 21h00.

Pour plus d'informations

<https://www.facebook.com/p/AG-FIGHT-CLUB-MMA-61583283583439/>



## SENTINELLE RANDO & CANIMARCHE

Après plusieurs années de mise en sommeil, la section Randonnée de la Sentinelle retrouve un nouveau souffle depuis le début de l'année 2026 et s'ouvre à l'activité CANIMARCHE.

**Chaque dimanche matin**, des randonnées sont organisées au départ de Briennon ou alentours. Une fois par mois la randonnée a lieu avec un autre club, permettant ainsi de découvrir d'autres sentiers et de partager un moment convivial hors du cadre habituel.

La section accueille **aussi bien les marcheurs seuls que les personnes accompagnées de leur chien**, tenu obligatoirement en laisse, ou avec l'équipement de traction de canimarche (prêt de matériel possible).

Dans une ambiance chaleureuse, les adhérents apprécient de se retrouver chaque semaine pour pratiquer une **activité physique accessible, bénéfique et fédératrice**.

Pour tout renseignement sur les sorties, les modalités d'inscription ou la vie de la section, il est possible de contacter Élodie par SMS au 06 08 84 52 64.

## COMITE DES FETES

Promesse de campagne, la création du comité des fêtes a été actée le 27 Avril 2026 au cours d'une assemblée générale constitutive à laquelle tous les habitants étaient conviés. Une quarantaine de personnes a participé à cette première étape.

Les statuts ont été adoptés et 16 citoyens ont intégré le Conseil d'Administration bientôt complété par 6 élus désignés par le Conseil Municipal.

Nous reviendrons plus largement dans notre prochain numéro sur cette création, sur la composition de ce nouveau comité des fêtes et sur ses premières actions.



# VIE ASSOCIATIVE

## Un vide-greniers convivial et ensoleillé à Bligny-en-Othe

Le 26 avril, l'association Les Canetons a une nouvelle fois rassemblé habitants, exposants et visiteurs à l'occasion de son vide-greniers organisé au cœur de Bligny.

L'ambiance chaleureuse et la bonne humeur générale ont fait de cette journée un véritable moment de partage entre générations.

Un grand merci à cette association dynamique pour son engagement constant et pour toutes les animations qu'elle propose au fil de l'année. Grâce à elle, notre commune continue de vibrer, de se rencontrer et de se rassembler.

## Forum des associations

Un grand forum des associations se tiendra à la salle des fêtes de Briennon lors de la Fête Saint-Loup, début Septembre 2026. Nous lançons ici un appel à toutes les associations Briennonnaises pour y participer et présenter leurs activités.

Si vous souhaitez être présent, contactez directement la mairie au **03.86.56.09.40** ou adressez un mail à **[communication@mairie-briennon.fr](mailto:communication@mairie-briennon.fr)**

## UNA (Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles)

Depuis près de 60 ans l'UNA service d'aide à domicile intervient sur le secteur de Seignelay, Briennon, Bassou, Bonnard, Hery, Bellechaume, Bussy. Désormais installée à Briennon, elle compte à ce jour près de **23 salariées** pour environ **180 bénéficiaires**.

Elle apporte un soutien matériel en prenant en charge **l'entretien courant du lieu de vie, l'aide à la toilette et aux repas**, mais également les **courses et déplacements accompagnés** par l'aide à domicile qu'ils soient médicaux ou autres.



De plus en plus, **l'accompagnement moral, le lien avec les familles** parfois éloignées, et le **maintien du lien social** font partie des demandes de service. L'aide à domicile est malheureusement parfois l'unique lien avec l'extérieur.

L'association **à but non lucratif** fait l'objet d'une autorisation de fonctionnement par le Conseil Départemental qui seule permet l'intervention à domicile dans le cadre de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie auprès des personnes fragilisées par l'âge, la maladie et l'isolement.

Cette autorisation soumet l'association à un **contrôle qualité permanent des services** et du **respect des valeurs d'aide et de solidarité** du Conseil Départemental.

Les interventions sont effectuées par un **personnel formé, qualifié et encadré** sous le contrôle du Département. L'association intervient également à la demande de particuliers qui souhaitent être soulagés des tâches ménagères ou des courses.

L'UNA Seignelay/ Briennon adhère à la Fédération des UNA nationale, une des plus importantes fédérations d'aide à domicile. Sur le département de l'Yonne, ce sont 11 associations qui emploient près de 650 salariés, interviennent pour 6 300 bénéficiaires et couvrent près de 450 communes.

# VIE ASSOCIATIVE

## Le Bistrot Saint-Loup, un café associatif au service du lien social



Implanté au sein de la Résidence Saint-Loup, le **Bistrot Saint-Loup** est un café associatif porté par une association indépendante. Une convention avec la résidence permet la mise à disposition des locaux et assure la cohérence du projet avec les valeurs de l'établissement.

### Un lieu ouvert, convivial et intergénérationnel

Sa vocation : créer un véritable lieu de vie, ouvert aux résidents comme aux habitants du territoire. Le bistrot contribue à rompre l'isolement, à encourager les rencontres intergénérationnelles et à inscrire la résidence dans la dynamique locale.

### Un fonctionnement participatif

Reposant sur l'engagement de bénévoles, de familles et d'acteurs locaux, le Bistrot Saint-Loup propose des moments conviviaux, des animations, des ateliers ou encore un espace café, dans une logique non lucrative et d'utilité sociale.

### Un projet autonome mais ancré dans la résidence

Le Bistrot Saint-Loup est ainsi à la fois un espace identifié au cœur de l'établissement et un projet ouvert sur le territoire, favorisant le vivre ensemble.

## 40 ans d'engagement : hommage à l'association Vivre à Brienon

### Un engagement né en 1985

En 1985, deux habitantes de Brienon, Danièle MOUTON et Marie-Edmée LECLERCQ, lancent l'idée de créer une association destinée à soutenir les écoles dans leurs projets pédagogiques. Elles sollicitent alors, devant les écoles, les mamans et nourrices susceptibles de s'investir. Deux d'entre elles répondent immédiatement présentes : Marcelle LOYER et Marie-José CHASSAGRANDE, qui rejoignent le bureau de la nouvelle association, baptisée Vivre à Brienon.



### Quatre décennies de présence active

Depuis cette création, l'association n'a cessé d'œuvrer pour les enfants et les équipes éducatives. Le 13 avril 2025, la municipalité a tenu à saluer cet engagement exceptionnel :

Madame CHASSAGRANDE, actuelle présidente, et Madame LOYER, actuelle trésorière, ont reçu la médaille des 40 ans de présence au sein de l'association, ainsi qu'un bouquet de fleurs en signe de reconnaissance.

### Des actions concrètes pour les écoles

Chaque année, l'association organise trois rendez-vous très attendus : la **bourse d'été**, la **bourse d'hiver** et la **bourse aux jouets**. Ces événements, devenus incontournables, permettent de récolter des fonds dont une grande partie est reversée aux écoles de Brienon.

### Un pilier de la vie locale

Grâce à l'implication constante de ses bénévoles, Vivre à Brienon est aujourd'hui l'une des associations les plus anciennes et les plus actives de la commune. Son action, discrète mais essentielle, illustre parfaitement la force du tissu associatif brienonnais : solidarité, engagement et soutien aux jeunes générations.

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Brienon-Bligny dépend de la communauté de communes Serein et Armance.

Lors des élections municipales de Mars 2026, les habitants ont également votés pour les conseillers communautaires.

Pour Brienon-Bligny, les représentants auprès de la communauté de communes sont :

1. Eric COURSIMAULT
2. Marie DENOMBRET
3. Bruno BLAUVAC
4. Anaïs BLANCHON
5. Jean-Rémy TORI
6. Paul NONAT

Lors du premier conseil communautaire du 9 Avril 2026, s'est déroulé l'élection du président et des vice-présidents. Yves DELOT a été renouvelé dans ses fonctions de président.

Le maire de Brienon, Eric COURSIMAULT a été élu vice-président en charge de la pratique musicale et au titre de l'animation territoriale.

Avec plus de dialogue et de travail commun, Brienon retrouve sa place de deuxième ville au sein de la communauté de communes.

Pour rappel, la communauté de communes gère différents services qui impactent votre vie chaque jour :

- **Le Relais Petite Enfance de l'Armançon**

RPE de l'Armançon à Brienon-sur-Armançon

5 boulevard du Professeur Ramon - 89210 Brienon-sur-Armançon

Tél. 06 75 64 62 35

- **Le portage de repas à domicile**

Tél. 06 78 39 51 63

- **La gestion des déchets (ordures ménagères et tri sélectif) et les déchetteries**

Tél : 03 86 80 50 57

- **L'eau et l'assainissement non-collectif (SPANC)**

La Communauté de communes gère la compétence Eau potable et Assainissement collectif au travers de délégations de service public (DSP) : l'exploitation est confiée à un délégataire pour l'ensemble du quotidien (acheminement et traitement des eaux, entretien des ouvrages et des réseaux, facturation des usagers...). Il s'agit de la SAUR pour notre commune.

Tél : 03 58 58 20 00

- **L'école multisports**

Tél. 03 86 80 50 50

- **L'école de musique Serein et Armance située à Venizy**

Tél : 03 86 43 49 55

# MANIFESTATIONS



Bourse aux livres  
28 et 29 mars



Journée Pâques Sourire d'enfants  
4 avril



Journée Récré-Action du 9 Mai



Tir à l'arc



Cérémonie  
Déportés  
25 avril

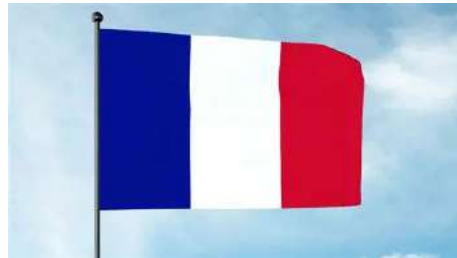


Cérémonies du 8 Mai

# MANIFESTATIONS

## L'été s'annonce riche en animations

En plus des différentes manifestations organisées par les associations, la commune prévoit pas moins d'une grande manifestation par mois (certaines pouvant à terme être reprises par le nouveau comité des fêtes).



Après la **fête de l'été le 20 Juin 2026**, rendez-vous est donné **le 14 juillet** pour la **Fête Nationale** à la salle des fêtes.

Sur place plusieurs stands de jeux vous attendront ainsi qu'un atelier de création de lampions. Des gourmandises sucrées seront proposées.

Les gourmands pourront se restaurer sur place avec quelques airs de musique. Enfin une retraite aux flambeaux accompagnée par la fanfare de l'AJA mènera tous le monde au canal d'où sera tiré un feu d'artifice.



Le **14 Août 2026**, **Bistrot-Nomade** fera son retour à la cabane des pêcheurs, le long du canal. Le lendemain, **15 août**, le **moto-club** organise une grande manifestation sur son terrain des Morillons au terme de laquelle sera tiré un **grand feu d'artifice** co-financé par la municipalité.



Enfin en Septembre, la **traditionnelle fête Saint-Loup** fera son retour. La commune travaille actuellement sur son organisation pour y proposer des nouveautés.

# TRIBUNES POLITIQUES

- **La liste “Nouvelle Impulsion” (majorité)**

Les élections sont désormais derrière nous et nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des électeurs pour la confiance qu'ils nous ont accordée. Au lendemain de ce scrutin exigeant, nous nous sommes immédiatement mis au travail, en affirmant dès le premier conseil municipal notre volonté d'avancer de manière constructive avec les deux listes d'opposition.

Conscients des attentes fortes des habitants, nous savons pouvoir compter sur l'intelligence collective pour nous rassembler autour d'un objectif commun : offrir le meilleur aux habitants de Briennon-Bligny.

Nous avons souhaité organiser un moment d'échanges entre élus et agents communaux afin que chacun puisse se présenter et poser ses questions. Cette rencontre a été appréciée de tous.

Très rapidement, nous avons engagé un travail sur la communication et sur la mise en place du futur comité des fêtes. Nous avons entendu les Briennonnais et leur désir de davantage d'animations. Nous œuvrons donc à l'organisation de plusieurs grandes manifestations dans les prochains mois et espérons pouvoir compter sur le soutien de la population pour les faire vivre.

L'année 2026 sera une année de transition, car nous devons d'abord mener à terme les projets déjà engagés avant de déployer pleinement les nôtres. Pour autant, elle ne sera pas synonyme d'immobilisme : les commissions se réunissent, structurent et font avancer les dossiers, afin qu'ils soient prêts au moment opportun.

Nous vous réaffirmons notre engagement total à votre service.

- **La liste “Rassemblement pour Briennon/Bligny” (opposition)**

Chers habitants et habitantes de Briennon & Bligny, deux mois après les élections municipales nous souhaitons encore vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée et pour le très beau score réalisé par la liste "Rassemblement pour Briennon/Bligny".

Nous assumerons pleinement notre rôle au sein du conseil municipal afin de vous représenter avec sérieux et engagement.

Nous resterons à votre écoute pour faire remonter vos demandes, vos préoccupations et défendre l'intérêt de notre commune.

Au plaisir d'échanger avec vous sur le terrain.

Paul NONAT et son équipe.

- **La liste “Nous citoyens, notre avenir, des projets” (opposition)**

Aucune transmission de texte.

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE JUIN À SEPTEMBRE

## JUIN 2026

- 04/06 : Atelier de Portage – Médiathèque
  - 05/06 à 20h30 : « Fred JOLY » - « C du Joly » - Théâtre Perché
  - 05/06 à 17h00 : Kermesse – Écoles publiques
  - 06/06 : Concours de pétanque - Stade
  - 06-07/06 : Gala de danse – Vy'Dance – Salle des Fêtes
  - 07/06 : Stage Aïkido – DOJO
  - 07/06 : Vide-greniers – Cabane des pêcheurs
  - 07/06 : Concert Harmonie musicale Brienon/Migennes – Salle des fêtes
  - 10/06 : Heure du Conte – Médiathèque -
  - 12/06 : Atelier Cuisine - Médiathèque
  - 13/06 : Championnat départemental extérieur de Tir à l'Arc
  - 13/06 : Concours de pétanque - Stade
  - 14/06 de 9h à 18h : Atelier Clown (La Valise Agitée) – Théâtre Perché
  - 16/06 : Atelier Cuisine – Médiathèque
  - 16/06 à 18h00 : Audition de musique (EMSA) – Théâtre Perché
  - 18/06 : Cérémonie Appel du 18 Juin – Monument aux Morts
  - 19/06 : Marché à la ferme de Bouy Vieux – De 15h00 à 19h00
  - 20/06 : Fête de l'Été – Camping Marché semi-nocturne de 17h à 21h et bal de 20h à minuit
  - 20/06 à 18h : Restitution des ateliers Clown (La Valise Agitée) – Théâtre Perché
  - 24/06 : Tir extérieur – Centre de Tir à l'Arc
  - 27/06 à 20h30 : Restitution de l'atelier Théâtre – Théâtre Perché
  - 28/06 de 10h à 12h30 : Balades en Harley Davidson – Esplanade
  - 28/06 : Kermesse – École Saint-Loup
- Tous les mercredis à 14h30 : Atelier crochet pour les enfants – Médiathèque

## JUILLET 2026

- 01/07 : Été au Square – Square Médiathèque
- 03/07 : Apéro concert - Bligny-en-Othe
- 04/07 : Tir extérieur – Centre de tir à l'arc
- 05/07 : Exposition – Lavoir de la Poterne
- Du 06/07 au 10/07 : Stage Clown avec restitution – Théâtre Perché
- 07/07 à 20h30 : Été au jardin – Square de la Médiathèque "Autour de la fontaine et du kiosque"
- 11/07 : Concours de pétanque - Stade
- 14/07 : Atelier « Retraite aux flambeaux » Salle des Fêtes - Retraite aux flambeaux avec la fanfare de l'AJA – Feu d'artifice au canal
- 14/07 : Vide-greniers - Promenades
- 15/07 : Été au Square – Square Médiathèque
- 17/07 : Marché à la ferme de Bouy Vieux – De 15h00 à 19h00
- 19/07 : Exposition – Lavoir de la Poterne
- 21/07 : Visite de la collégiale – 10h30 – RDV devant l'église
- 29/07 : Été au Square – Square Médiathèque

## AOUT 2026

- 02/08 : Exposition – Lavoir de la Poterne
  - 08/08 : Concours de pétanque - Stade
  - 09/08 : Exposition – Lavoir de la Poterne
  - 12/08 : Été au Square – Square Médiathèque
  - 14/08 : Soirée « Bistro Nomade » - Cabane des Pêcheurs
  - 15/08 : Gala Moto Club – Terrain des Morillons – Feu d'artifice
  - 21/08 : Marché à la ferme de Bouy Vieux – De 15h00 à 19h00
  - 21/08 : Visite de la collégiale – 10h30 – RDV devant l'église
  - 22/08 : Forestival – Parc de l'Île Saint-Martin
  - 26/08 : Mercredi de l'été – Médiathèque
  - 30/08 : Exposition – Lavoir de la Poterne
- En Août, retrouvez le parc gonflable Anim'en Air au Camping

La commune remercie les personnes qui ont participé à la réalisation de ce journal.

Directeur de publication : E. COURSIMAULT

Maquette et mise en page : A. BLANCHON - J.E LHOSTE

Crédits photos : Mairie de Brienon et Bruno Photo

Imprimeur : ADN IMPRIMEUR